



Bienvenue à l'hôpital de jour de Colmar

Hôpital de jour de réadaptation fonctionnelle

1 rue Bruat - 68000 COLMAR
Tél. : 03 89 29 27 40
Fax. : 03 89 29 27 41
colmar@ugecam-alsace.fr
www.ugecam-alsace.fr

L'hôpital de jour est ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h15
et de 13h15 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez contacter en cas de difficultés :

- le CRF Le Muesberg où un médecin est d'astreinte 24h/24 au 03 89 78 46 46
- votre médecin traitant
- l'établissement hospitalier de court séjour le plus proche
- En cas d'urgence, faites le 15

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'hôpital de jour de Colmar, une unité de soins du Centre de réadaptation fonctionnelle Le Muesberg à Aubure-Ribeauvillé.

L'hôpital de jour vous permet de suivre un programme de rééducation complet et adapté tout en retrouvant chaque jour votre domicile.

Soyez assuré que chaque membre du personnel, quelle que soit sa fonction, mettra tout en œuvre pour participer au mieux au projet de prise en charge individualisé qui vous sera proposé.

Nous sommes engagés dans une démarche qualité permanente.

Vos appréciations, critiques et suggestions nous permettrons d'améliorer notre service.

N'hésitez pas à nous en faire part en remplissant notre questionnaire de satisfaction.

Nous vous souhaitons un agréable séjour et un prompt rétablissement.

Pour un retour ou un maintien à domicile

L'hospitalisation de jour est indiquée après un séjour hospitalier ou pour faciliter un maintien à domicile d'adultes confrontés à des polyopathologies d'origines traumatiques ou neurologiques :

- lésions médullaires,
- suites d'AVC ou de cérébrolésions,
- scléroses en plaques, maladie de Parkinson,
- maladies neurologiques dégénératives (SLA, etc.),
- polyneuropathies (polynévrites),
- toutes affections de l'appareil locomoteur (membres supérieurs, inférieurs, rachis) pour prévenir ou réduire au minimum les conséquences des traumatismes ou des affections de l'appareil locomoteur sur l'état physique, fonctionnel, mental et social.

L'hôpital de jour dispose d'équipements et d'un plateau technique complet et adapté (bassin de rééducation, service de kinésithérapie et d'ergothérapie).

L'admission

Vous êtes accueilli(e) par le médecin et l'équipe soignante. Un temps d'échange et d'informations est prévu. Votre planning de soins vous sera remis. Le service vous sera présenté, ainsi que son fonctionnement. Vous serez accompagné(e) aux différentes activités.



Un projet thérapeutique

Un projet thérapeutique personnalisé est mis en place par notre équipe pluridisciplinaire composée de :

- médecin de médecine physique et réadaptation,
- kinésithérapeutes,
- ergothérapeutes,
- psychologue,
- orthophoniste,
- infirmiers, aides-soignants et autres personnels,
- assistante sociale.

Un programme complet de soins

- diagnostic, suivi et bilan médical par un médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation,
- soins infirmiers,
- soins de kinésithérapie, dont travail d'équilibre, des transferts, de la marche, utilisation des aides techniques, balnéothérapie,
- séances d'ergothérapie, dont rééducation des préhensions, rééducation posturale, évaluation des aides techniques et des aménagements nécessaires au maintien à domicile et à la poursuite des activités quotidiennes,
- suivi psychologique: bilan cognitif, rééducation neuropsychologique, soutien psychologique,
- suivi orthophonique : bilan et rééducation,
- interventions possibles d'une assistante sociale et d'une diététicienne,
- programme d'éducation thérapeutique du patient, depuis 2015 : « Améliorer la qualité de vie des patients victimes d'un accident vasculaire cérébral ».

Les soins

Votre présence est obligatoire à tous les soins prévus sur votre planning. Chaque jour de présence, nous vous demandons de vous présenter dès votre arrivée à l'accueil. Il est important de respecter l'heure d'arrivée et de départ, ainsi que la présence aux soins.

La prescription des soins, ainsi que la durée de votre séjour, peuvent être réajustées en fonction des bilans des professionnels et de l'évolution de votre état de santé.

En l'absence de votre kinésithérapeute ou de votre ergothérapeute, la séance de rééducation est assurée par un confrère.

La cellule d'évaluation technique à domicile (CETD)

Une équipe spécialisée peut vous accompagner pour préparer techniquement votre retour à domicile et l'aménagement de votre logement. Parlez-en au médecin si nécessaire.

La sortie

Les papiers de sortie seront remis par le médecin. Si vous avez besoin d'autres documents, signalez-le auparavant à l'équipe soignante ou à la secrétaire. Votre signature vous sera demandée à la remise de vos papiers. Un questionnaire de satisfaction vous sera remis afin de nous faire part de votre appréciation sur le séjour dans notre unité.

Le transport

Si votre état de santé le nécessite, le médecin vous prescrira le mode de transport adapté. La secrétaire établira un bon de transport global à la fin du séjour ou mensuellement. Dans certains cas, un accord préalable de votre caisse d'assurance maladie est nécessaire. Vous pouvez choisir la société de transport.

Les tenues vestimentaires

Il vous est conseillé de vous munir de :

- chaussures de sport
- tenue ample ou survêtement
- tenue de rechange (si nécessaire)

Si vous bénéficiez de balnéothérapie ou de piscine, il vous est conseillé de vous munir de :

- maillot de bain (caleçon interdit)
- bonnet de bain
- sandalettes en plastique
- drap de bain et/ou peignoir

Il vous est demandé de respecter les consignes particulières à ce secteur. L'utilisation d'un sac à dos vous permettra de transporter plus facilement vos effets.